

La solidarité au rucher en Wallonie

Agnès FAYET

Photo : Service public de Wallonie

Les sections apicoles de Wallonie ont récemment bénéficié d'une aide du ministre de l'Agriculture René Collin pour mettre en place ce que l'on a appelé des « ruchers tampons », c'est-à-dire des ruchers solidaires destinés à aider les apiculteurs ayant perdu leurs colonies à remettre le pied à l'étrier.

Une aide régionale de 32 410 € (réaffectation d'un précédent budget non dépensé) a été accordée aux sections qui en ont fait la demande. Vingt-six sections ont été volontaires pour participer à cette opération. Elles sont relativement bien réparties sur le territoire wallon. Seules les régions de Liège et d'Ath sont moins bien servies.

Plusieurs sections ont trouvé des partenaires privés pour abriter leurs ruchers de sauvegarde. Trois ruchers tampons sont

ainsi hébergés par l'intercommunale AIVE dans la province de Luxembourg. D'autres ont fait appel aux communes Maya. A Braine-le-Château, la section apicole Abeille du Hain est une des quatre sections (sur cinq) de la Fédération du Brabant wallon engagée dans l'opération « ruchers tampons ». Elle bénéficiera en outre d'une aide de la Fédération apicole du Brabant wallon qui offre 300 € à chacun de ses quatre ruchers tampons pour peupler les ruches. A Wépion, la section Les Compagnons de Saint-Ambroise a installé son rucher solidaire dans le Jardin des petits fruits. Une opportunité offerte par Namur, commune Maya qui a été mise à l'honneur le 10 juillet dernier en recevant « trois



abeilles Maya » des mains du ministre René Collin (voir Actualité).

Les sections devaient acquérir un minimum de cinq ruches associées à un nombre équivalent de ruchettes d'un modèle de leur choix. Cent soixante-et-une paires de ruches/ruchettes ont été acquises par les sections avec le budget alloué par la Région wallonne. Le montant disponible par section participante était limité à 1200 €. Les sections ont procédé elles-mêmes à l'achat du matériel qui leur convenait. Le remboursement de la somme engagée pour l'acquisition du matériel subsidié a été effectué ensuite sur base d'une facture en bonne et due forme. Les colonies élevées dans les ruchers tampons ne sont pas destinées à la production



Répartition des ruchers tampons en Wallonie

Liste des sections proposant le service « Ruchers tampons » à leurs membres et matériel acquis

Nom des sections	Type de ruchettes	Type de ruches	Nombre de ruches et de ruchettes acquises
AAJE - Jodoigne	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	8
Abeille du Hain	WBC	WBC 6	5
Amis Unis - Wiers	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	8
Arlon	Dadant Blatt - STEHR polyuréthane	Dadant Blatt 10 cadres	6
Babeilles - Michamps	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 12 cadres	7
Bizet	DB - STEHR polyuréthane	Dadant Blatt 10 cadres	5
Compagnons de Saint-Ambroise	Dadant Blatt 7 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	5
Forrières	Dadant Blatt 6 cadres isomo Lega	DB 12	8
Géronsart	Warré 1 corps	Warré 3 corps	6
Hauts Pays	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	5
Houille-Lesse-Semois	Dadant Blatt 6 cadres - STEHR polyuréthane	Langstroth	5
Huy	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	7
Librabeilles	Dadant Blatt 6 cadres	DB 12	5
Mouscron	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	5
Mons	Dadant Blatt 6 cadres	DB 12	8
Namur	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	8
Nivelles	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	6
La Planche d'envol	Dadant Blatt 6 cadres - STEHR polyuréthane	Dadant Blatt 12 cadres	
Rochefort	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	8
SRAWE - Wavre	Dadant Blatt 5 et 7 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	5
St Vith	Deutsch Normal Maß STEHR	Deutsch Normal Maß	8
Tournai	Dadant Blatt 6 cadres - STEHR polyuréthane	Dadant Blatt 10 cadres Nicot	8
Halanzy-Musson et Virton	Dadant Blatt 6 cadres - STEHR polyuréthane	Dadant Blatt 12 cadres	5
Lobbès	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	5
Genappe	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	
Vielsalm	Dadant Blatt 6 cadres	Dadant Blatt 10 cadres	8

de miel et ne sont donc équipées que d'une seule hausse. Les ruchettes seront vidées chaque année avant le mois d'avril. Les problèmes d'essaimage ne devraient pas se poser puisque les colonies seront systématiquement déforcées pour repeupler les ruchettes prévues à cet effet. Le système devra être économiquement auto-suffisant (cadres, cires, traitement, etc.) et les frais couverts par la participation (même démocratique) des apiculteurs demandeurs du service, c'est-à-dire des apiculteurs ayant perdu leurs colonies. En cas de non demande, les sections ont l'autorisation de vendre les essaims dans le même but d'alimenter le système.

La première année est évidemment une année d'installation des ruchers tampons. Le peuplement du matériel subsidié a été le principal problème rencontré par les sections participantes cette année. Un questionnaire va être envoyé pour évaluer le fonctionnement de l'opération. Cet état des lieux sera réalisé chaque année pendant toute la durée du projet.

Il s'agit d'un projet à long terme qui s'étalera sur une durée de dix ans à compter du 31 janvier 2015. Les sections engagées dans cette opération seront chargées de peupler les ruches, de réaliser les divisions, les traitements et tous les travaux apicoles nécessaires. Dans chaque section, une équipe d'au minimum deux personnes est affectée au travail que cela implique. Ces équipes tiendront un registre de suivi des colonies et de suivi des ventes qui sera demandé en cas de besoin. En produisant une réserve d'abeilles, les sections apicoles ayant relevé le défi pourront offrir un service très utile à leurs membres et susciter l'intérêt des apiculteurs pour l'adhésion à leur section.

Si ce n'est pas déjà fait, les sections informeront leurs membres de ce nouveau service et des conditions de participation. Le prix à payer pour obtenir une colonie peut varier d'une section à une autre puisque chaque section est libre de fixer le prix d'acquisition d'un essaim. Après avoir vérifié que l'apiculteur membre de la sec-

tion a bien perdu ses colonies, les responsables du rucher tampon lui octroient une ou plusieurs colonies de redémarrage à un prix démocratique. Les apiculteurs ayant besoin de redémarrer leur cheptel devront avoir traité leurs colonies selon les préconisations officielles. C'est la condition sine qua non pour bénéficier de ce service.

Une petite plaquette « Ruchers tampons » sera accrochée aux ruches et ruchettes subsidiées.





Les Compagnons de Saint-Ambroise asbl Une section avec rucher tampon

En 1996, après avoir suivi un cours d'apiculture organisé sur le site universitaire de Gembloux, quelques élèves réunis par leur nouvelle passion pour l'élevage des abeilles ont souhaité poursuivre le partage de cette expérience par la création d'une association baptisée « Les Compagnons de Saint-Ambroise », nom évoquant à la fois l'ambiance de franche camaraderie de leurs réunions et le saint patron des apiculteurs.

Au travers de leurs diverses activités, les Compagnons de Saint-Ambroise ont choisi de promouvoir l'abeille, une apiculture de qualité et des produits apicoles et dérivés. Depuis bientôt vingt ans sur le site universitaire de Gembloux et depuis 2003 à Namur, ils organisent des formations apicoles visant à faire découvrir la vie de l'abeille et son élevage, sous la houlette d'apiculteurs chevronnés. A ce jour, ce sont plus de huit cents élèves qui ont ainsi

été formés à l'apiculture et sensibilisés au rôle prépondérant de l'abeille dans notre environnement.

Les Compagnons de Saint-Ambroise proposent à leurs membres une série de services : conseils et aide pratique par des apiculteurs expérimentés, organisation de réunions mensuelles au golf de Falnuée à Mazy, prêt de matériel, achats groupés, récolte des essaims, participation à différents marchés ou expositions, organisation du souper annuel de la Saint-Ambroise...

Stimulés par la dynamique engendrée par le lancement du plan Maya, les Compagnons de Saint-Ambroise se sont engagés dans une collaboration avec les services de l'environnement de la Ville de Namur qui a pu se concrétiser au travers d'animations apicoles dans le cadre de la semaine de l'abeille par la participation au marché annuel des anciennes variétés horticoles sur la Place d'Armes à Namur et par la mise à disposition de locaux pour les cours d'apiculture.

Le dernier projet en date est l'établissement d'un rucher tampon dont le but est de promouvoir la solidarité apicole afin de venir en aide aux apiculteurs dont le cheptel est frappé par des pertes en leur permettant de redémarrer rapidement avec des essaims de qualité et à moindre coût. Ce rucher tampon a pu être mis en place grâce au soutien de la Région wallonne et de la Ville de Namur. Il est implanté sur le superbe site éco-touristique du Jardin des petits fruits à Wépion.

Pour plus de renseignements :
www.st-ambroise.be

➔ RÉSUMÉ :

présentation de l'opération « ruchers tampons » et liste des sections qui ont mis un de ces ruchers solidaires en place

➔ MOTS CLÉS :

Wallonie, sections, solidarité